



HAL
open science

Comment conversionner les Vion? ou: la construction de VionnerVERBE par conversion

Stéphanie Lignon, Fiammetta Namer

► **To cite this version:**

Stéphanie Lignon, Fiammetta Namer. Comment conversionner les Vion? ou: la construction de VionnerVERBE par conversion. 2eme congrès mondial de linguistique française, Jul 2010, Nouvelle-Orléans, États-Unis. pp.1009-1028. hal-00521038

HAL Id: hal-00521038

<https://hal.science/hal-00521038v1>

Submitted on 24 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment convertir les Vion ? ou : la construction de $Vionner_{VERBE}$ par conversion

Stéphanie Lignon

Université Nancy 2, UMR 7118 ATILF, CNRS & Nancy-Université
stephanie.lignon@univ-nancy2.fr

Fiammetta Namer

Université Nancy 2, UMR 7118 ATILF, CNRS & Nancy-Université
et MSH Lorraine
fiammetta.namer@univ-nancy2.fr

1 Introduction

Il existe dans le lexique (parfois enregistré dans les dictionnaires, mais, pour l'essentiel, attesté dans les documents journalistiques et les textes en ligne) des triplets de la forme (V , $VSfx_{NOM}$, $VSfx_{VERBE}$). e.g (INVITER, INVITATION, INVITATIONNER¹). D'une part, $VSfx_{NOM}$ est analysable en français contemporain comme construit à partir de V au moyen de règles de construction de lexèmes par suffixation en $-Sfx$ (désormais RCL- Sfx), ces règles formant des noms d'événement ayant pour suffixes $-ment$, $-ade$, $-ure$, $-ion$ et $-age$; d'autre part, $VSfx_{NOM}$ sert de base au convert $VSfx_{VERBE}$.

Les noms suffixés appartenant à ces triplets (eg. INVITATION) ont donc la particularité d'avoir un verbe V_{VERBE} (INVITER) dans leur structure morphologique, et d'être apparentés à un autre verbe $VSfx_{VERBE}$ (INVITATIONNER). En apparence, V_{VERBE} et $VSfx_{VERBE}$ sont synonymes (POSER/POSITIONNER, INVITER/INVITATIONNER). Or, le principe général d'économie dans les langues préconise l'évitement de la synonymie au moyen de stratégies de blocage (voir par exemple (Poser, 1992, Rainer, 1988)). La question que nous nous posons est donc la suivante : qu'est ce qui motive l'existence de ces doublons ? Cette question n'est pas sans objet, car les triplets constituent un ensemble de données important : le TLF enregistre 119 $VSfx_{VERBE}$ aux côtés de V_{VERBE} , alors qu'une recherche en ligne, centrée sur la suffixation en $-ion$ et relatée dans cet article, montre que ce chiffre est bien inférieur à la réalité.

Notre discussion est organisée en trois parties. Tout d'abord (§2), nous présentons les données, enregistrées dans le TLF, qui nous ont fait prendre conscience de l'existence de ces constructions apparemment incongrues. Nous rappelons ensuite (§3) comment les études théoriques classent les motivations des locuteurs en matière de création lexicale, et sous quelles formes se manifestent ces néologismes. Nous tentons de répartir les $VSfx_{VERBE}$ trouvés dans le TLF (avec $Sfx = -ion$), suivant ces hypothèses théoriques, de manière à rendre explicites les différentes raisons de leur existence aux côtés de V_{VERBE} . Enfin (§4) nous proposons une validation à partir de données en ligne de cette ébauche explicative. Pour ce faire, nous bâtissons un corpus de candidats verbes de la forme $Vionner_{VERBE}$, sur la base de noms attestés en $Vion_{NOM}$. Nous utilisons ces verbes comme requêtes sur la Toile, et nous examinons les résultats ramenés, à l'aune de différents critères (tous les exemples de cet article sont extraits de la Toile sur une période allant du 01/12/2009 au 15/04/2010).

2 Données dictionnaires

L'examen du TLFi nous a permis de relever 119 triplets, mettant en jeu l'un des suffixes $-ion$, $-ment$, $-age$, $-ade$ et $-ure$. La fréquence relative observée pour chaque suffixe est reportée dans le tableau 1. Ce tableau illustre chaque modèle au moyen de quelques triplets (V , $VSfx_{NOM}$, $VSfx_{VERBE}$) où $VSfx_{NOM}$ est analysable en synchronie comme dérivé de V au moyen de la RCL- Sfx , tout en servant de base au convert $VSfx_{VERBE}$.

2.1 Les triplets (V_{VERBE} , $VSfx_{\text{NOM}}$, $VSfx_{\text{VERBE}}$)

La première étape à franchir dans l'étude de ces données consiste à spécifier la nature exacte de la relation morphologique qu'entretiennent les membres d'un triplet. Tout d'abord, l'identification de la relation $V_{\text{VERBE}} > VSfx_{\text{NOM}}$ est conforme aux modes de formation des noms déverbaux de procès en français contemporain : formellement, catégoriellement et sémantiquement, $VSfx$ est un nom déverbal abstrait construit par suffixation sur V. Les propriétés sémantiques, aspectuelles et argumentales des $VSfx_{\text{NOM}}$ sont largement débattues dans la littérature (parmi les plus célèbres et/ou récents, cf. (Fradin, 2008, Gaeta, 2002, Grimshaw, 1990)). Nous n'y ferons référence, dans ce qui suit, que dans la mesure où cela contribue à l'analyse des triplets.

En ce qui concerne la relation entre $VSfx_{\text{NOM}}$ et $VSfx_{\text{VERBE}}$, elle soulève la question de l'orientation de la règle de construction par conversion. En effet, les orientations VERBE>NOM et NOM>VERBE sont toutes deux disponibles. Mais, parce que $VSfx_{\text{NOM}}$ ne peut pas avoir à la fois pour base de dérivation V_{VERBE} et $VSfx_{\text{VERBE}}$, D. Corbin, dans (Corbin, 1987 : 278-279) fait l'hypothèse que la relation entre $VSfx_{\text{NOM}}$ et $VSfx_{\text{VERBE}}$ s'oriente dans le sens NOM>VERBE. Ainsi, les relations morphologiques au sein de ces triplets s'orientent suivant l'enchaînement suivant : $V_{\text{VERBE}} > VSfx_{\text{NOM}} > VSfx_{\text{VERBE}}$. La raison invoquée par D. Corbin n'est d'ailleurs pas unique : la fréquence relative de $VSfx_{\text{VERBE}}$ et $VSfx_{\text{NOM}}$, les dates de première occurrence, le sens du nom et du verbe, sont autant de facteurs qui militent en faveur de cette hypothèse (voir cependant discussion dans (Tribout, à paraître)).

Sfx		V_{VERBE}	$VSfx_{\text{NOM}}$ où Sfx = <i>-ade, -ment -ure,</i> <i>-age, -ion</i>	$VSfx_{\text{VERBE}}$	Nombre de $VSfx_{\text{VERBE}}$ dans le TLF
<i>-ion</i>	1	COMPATIR	COMPASSION	COMPASSIONNER	49
	2	REBELLER (SE)	REBELLION	REBELLIONNER	
<i>-ure</i>	3	HACHER	HACHURE	HACHURER	27
	4	CLORE	CLOTURE	CLOTURER	
<i>-age</i>	5	TAPER	TAPAGE	TAPAGER	18
	6	ETALER	ETALAGE	ETALAGER	
<i>-ade</i>	7	TORDRE	TORSADE	TORSADER	15
	8	ROULER	ROULADE	ROULADER	
<i>-ment</i>	9	ORNER	ORNEMENT	ORNEMENTER	10
	10	PARER	PAREMENT	PAREMENTER	

Tableau 1 : Nombre de V_{VERBE} , $VSfx_{\text{NOM}}$ et $VSfx_{\text{VERBE}}$ dans le TLF

Le tableau 1 montre deux choses :

(i) les verbes en ***Vionner*** sont les plus nombreux (presque 50% de l'ensemble), suivis des constructions faisant intervenir la suffixation en *-ure* ; c'est à la suite de ce premier constat que nous avons décidé de privilégier la suffixation en *-ion* dans les investigations qui font l'objet de cet article. Une caractéristique de cette suffixation est qu'il s'agit d'un mode de formation calqué sur le latin : les couples (V , ***Vion***) requièrent donc une attention particulière, à la fois étymologique et synchronique, comme nous allons le voir *infra*, au § 2.2.

(ii) les verbes de la forme $VSfx$ sont minoritaires dans le TLF, où ils ne représentent que 119 des 8989 verbes enregistrés, soit à peine 1,5% : ce chiffre est comparable à celui des verbes en *-ifier* (e.g.

MOMIFIER) qui constituent un ensemble de 95 lexèmes dans le TLF, et dont une étude menée dans (Dal *et al.*, 2008) a montré qu'ils instancient une RCL très peu productive. Cependant, quelques recherches au hasard sur la Toile, au moyen de la forme infinitive de **VSfx**_{VERBE} absents du TLF, ont ramené systématiquement des résultats positifs (dont un échantillon est reproduit dans le tableau 2), ce qui donne à penser que la vitalité de la formation des **VSfx**_{VERBE} dépasse ce que le contenu du TLF laisse voir, indépendamment du suffixe observé.

V _{VERBE}	VSfx _{NOM}	VSfx _{VERBE}	Nb de pages ramenées
RIGOLER	RIGOLADE	RIGOLADER	552
GRILLER	GRILLADE	GRILLADER	238
CHATIER	CHATIMENT	CHATIMENTER	12
FRIRE	FRITURE	FRITURER	200
CONVERSER	CONVERSATION	CONVERSATIONNER	511
CAPTER	CAPTATION	CAPTATIONNER	9
AFFICHER	AFFICHAGE	AFFICHAGER	905
SONDER	SONDAGE	SONDAGER	120

Tableau 2 : Fréquence de VSfx_{VERBE} sur la Toile (échantillon)

Dans la suite, nous allons tenter de développer les hypothèses concernant les raisons pour lesquelles les verbes **V** et **VSfx** coexistent. Puisque seul le suffixe *-ion* est désormais pris en compte, nous ferons référence à **V**, **Vion** et **Vionner**. Pour ébaucher une classification des triplets en fonction de la relation qu'entretiennent **V** et **Vionner**, la première étape consiste à examiner les informations contenues dans le TLF (§ 2.2).

2.2 Etymologie et analysabilité de Vion

2.2.1. De très nombreux noms construits en *-ion* enregistrés dans le TLF sont déjà construits en latin et sont des adaptations en français moderne de ces formes. Nous avons en effet examiné la rubrique étymologique, pour 334 couples (**V**, **Vion**) extraits du TLF (voir, au § 4.1, la méthodologie utilisée pour la constitution de notre corpus de triplets) puis vérifié les résultats au moyen du (Gaffiot, 2000). Il en résulte que **52%** des couples sont empruntés au latin savant : le nom **Vion** est adapté d'une forme en Xio, où X correspond le plus souvent à la forme du supin d'un verbe qui est, lui, à l'origine de **V**. Les **4%** d'autres couples (**Vion**, **V**) empruntés proviennent de l'anglais (VISUALISER, VISUALISATION) ou ont, chacun, une origine différente de l'autre : par exemple, SITUATION est hérité de l'anglais, alors que SITUER vient du latin ; REVENDICATION a pour origine le composé latin *rei vindicatio*, et REVENDIQUER est recréé en français à partir de REVENDICATION.

Parmi les **Vion** restants, **17%** ne sont pas des emprunts, mais ont été construits en synchronie sur une base verbale elle-même inexistante en latin : en général **V** est dérivé (par préfixation : RECOMPOSER > RECOMPOSITION, ou suffixation ; STYLISER>STYLISATION). Enfin, **27%** des noms à finale *-ion* n'ont pas de verbe apparenté **V** en français moderne (ERUPTION).

Le tableau 3 résume et illustre les différentes situations que l'on rencontre lorsque **V** et **Vion** sont des emprunts. En majorité (cas 1) ils sont d'origine latine, et le nom est construit sur la base du verbe. Plus rarement (cas 2), le nom n'est pas déverbal en latin, malgré ce que laisse croire sa ressemblance formelle avec le verbe latin à l'origine de **V**. Enfin (cas 3), le nom ou le verbe est hérité de l'anglais.

	Origine de V, Vion	Exemple
1	Le nom et le verbe existaient en latin. Le nom dérive du verbe en latin	fr. (COLLECTER _{VERBE} , COLLECTION _{NOM}) lat. (COLLECTARE _{VERBE} , COLLECTION _{NOM}) fr. (PROCEDER _{VERBE} , PROCESSION _{NOM}) lat. (PROCEDERE _{VERBE} , PROCESSION _{NOM})
2	Le nom et le verbe existaient en latin. Le nom ne dérive pas du verbe en latin	fr. (REBELLER _{VERBE} , REBELLION _{NOM}) lat. REBELLARE _{VERBE} mais lat. REBELLION _{NOM} < REBELLIS _{ADJ} < BELLUM _{NOM} fr. (EJECTER _{VERBE} , EJECTION _{VERBE}) lat. EJECTARE _{VERBE} postérieur à lat. EJECTIO _{NOM}
3	Le nom ou le verbe est emprunté de l'anglais	fr. RESERVATION _{NOM}

Tableau 3 : Étymologie de V et Vion

2.2.2. Bien entendu, le fait qu'un nom **Vion** soit indubitablement hérité déjà construit du latin ne s'oppose pas à la possibilité d'analyser **Vion** comme déverbal suffixé sur **V** en synchronie. Pour cela, il faut que le sens de **Vion** soit régulièrement et directement calculable à partir de celui de **V**, condition qui s'applique à la grande majorité des couples (**V**, **Vion**) de notre corpus identifiés comme des emprunts du latin.

Lorsqu'on étend cette condition à l'ensemble des noms **Vion** (qu'il s'agisse d'emprunts, relevant des cas 1 à 3 du tableau 3, ou de noms déverbaux construits en français contemporain) on est en mesure de distinguer 5 cas, présentés dans le tableau 4. Cette classification fait intervenir trois dimensions : la date d'apparition de **V** et **Vion**, telle que l'enregistre le TLF (cas 2), la transparence et la spontanéité avec lesquelles **Vion** s'interprète en synchronie comme le déverbal de **V** (cas 3 et 4), la position de la règle *-ion* dans l'enchaînement constructionnel aboutissant à **Vion**. En ce qui concerne le cas 1, c'est-à-dire les conditions d'analysabilité les plus favorables pour **Vion**, il sous-entend que **V** est antérieur à **Vion**, que ce dernier est directement interprétable par rapport au verbe, et qu'il n'est pas en concurrence avec d'autres déverbaux événementiels formés sur **V**.

Parmi les cas de concurrence, nous distinguons deux classes. Dans la première (cas 3), **Vion** est moins souvent utilisé comme déverbal de **V** qu'une autre forme. Par exemple, le TLF signale que COLLECTION peut s'interpréter comme 'acte de collecter', mais que cet emploi est obsolète ; conjointement, COLLECTER est régulièrement identifié comme la base du nom déverbal COLLECTE.

Dans le second cas (cas 4), **Vion** est le déverbal d'action les plus probable pour **V** : les doublons disponibles sont d'un usage plus rare. C'est le cas, par exemple, d'EVINCEMENT, doublon d'EVICITION, et signalé dans le TLF comme déverbal rare d'EVINCER.

L'antériorité du nom par rapport au verbe (cas 2) n'est pas toujours une information fiable, mais s'interprète comme un indice pouvant corroborer d'autres arguments s'opposant à l'analysabilité de **Vion** sur **V**. Enfin, les **Vion** préfixés sont parfois exclusivement dénominaux (cas 5) ou permettent deux interprétations possibles (cas 6).

	Analysabilité de Vion	Exemple
1	Le nom est analysable sur le verbe en français contemporain	REBELLION
2	Le nom est antérieur au verbe dans le lexique français	CONVERSATION
3	Le nom n'est pas le déverbal d'action que l'on associe spontanément à V : d'autres noms servent prioritairement à désigner l'action verbale	COLLECTION (COLLECTE)
4	Le nom l'un des déverbaux d'action que l'on associe spontanément à V : d'autres noms servent également à désigner l'action verbale	EVICITION/EVINCEMENT
5	Le nom est construit mais pas par suffixation en <i>-ion</i> à partir du verbe	SURRECTION<RECTION
6	Le nom est déverbal, mais peut être aussi analysé comme construit d'une autre façon	SURPOPULATION<POPULATION SURPOPULATION< SURPEUPLER

Tableau 4 *Analysabilité de Vion*

2.3 Existence de Vionner : premières hypothèses

Le chaînage constitué par le verbe analysé (e.g. COLLECTIONNER), le nom dont il est issu par conversion (e.g. COLLECTION), et la base verbale de celui-ci (e.g. COLLECTER) suppose un **glissement de sens pour le nom déverbal** : celui-ci peut être événementiel à la sortie de la RCL de suffixation, quoique cet emploi soit rare, dans le cas de COLLECTION. Ainsi, dans :

- (1) « cette association [...] a procédé à la collection de plusieurs archives se rapportant à la Méditerranée »,

COLLECTION est interprétable comme « l'action de COLLECTER ». En revanche, il désigne exclusivement le résultat du procès verbal en position de base de la RCL de conversion : COLLECTIONNER signifie « *faire une/des collections* ». Le résultat de procès désigne même parfois un objet concret ; c'est le cas de COLLECTION dans :

- (2) « il aurait déjà jeté toutes mes collections à la poubelle pour récupérer la place »

Le verbe converti se définit alors généralement par la glose « faire des *Vion*_{NOM} ». En tout état de cause, le nom de base du verbe converti et le nom suffixé sont deux lexèmes distincts, suivant (Fradin et Kerleroux, 2003) : le premier est dérivé sémantiquement du second. Il semblerait donc que l'identification de triplets comme ceux du tableau 1 permet de confirmer la polysémie événement / résultat des noms déverbaux d'action suffixés.

Si cette hypothèse est juste, elle explique alors l'existence des triplets : il s'agit tout simplement de deux couples distincts de lexèmes (*V*_{VERBE}, *Vion1*_{NOM}) et (*Vion2*_{NOM}, *Vionner*_{VERBE}), où les noms *Vion1* et *Vion2* sont deux acceptions distinctes homographes. Dans le tableau 5 ci-dessous, le nom FUSION (10), tout comme les noms apparaissant dans les exemples (1, 2, 7, 9), semblent confirmer cette explication : en tant que déverbal de FONDRE, FUSION renvoie au procès décrit par le verbe de base (3a). En revanche, le nom FUSION sélectionné par la règle de conversion qui produit FUSIONNER fait référence à la combinaison de plusieurs éléments, en particulier en biologie ou en droit commercial (3b). Comme le montre (3c), les verbes (FONDRE et FUSIONNER) ne sont pas interchangeables.

- (3) a « la fusion du fer pur s'opère à 1535 degrés »
b « la fusion de la cellule femelle avec la cellule mâle / la fusion de ces entreprises »

- c « le fer pur a fondu (*fusionné) à 1535 degrés »
« les cellules, les entreprises ont fusionné (*fondu) »

Mais d'autres exemples font douter de la systématique de cette explication. Par exemple, CONVERSATION dans le tableau 2, ainsi que JUSTIFICATION et CONVULSION, dans le tableau 5 (ex 4 et 8) sont difficilement passibles de deux interprétations, et de ce fait, CONVERSATIONNER et CONVERSER semblent parfaitement **synonymes** (comme le sont JUSTIFICATIONNER et JUSTIFIER), et reliés au même nom.

L'échantillon du tableau 5 laisse entrevoir d'autres explications encore. Les résultats qui y sont reproduits montrent en particulier que **V** et **Vionner** sont parfois **formellement éloignés** l'un de l'autre : CONFONDRE/CONFUSIONNER dans le tableau 2, mais cf. également tableau 5, ex. (3, 5, 6, 7, 9).

Vionner peut en outre avoir un **sens très différent** de **V**, sans pour autant que le nom intermédiaire **Vion** ait subi un glissement sémantique. C'est ce qu'on observe avec SUGGERER/SUGGESTIONNER. Le verbe construit par conversion indique en effet que l'agent se sert de suggestions pour manipuler le patient.

	V _{VERBE} , Vion _{NOM} , Vionner _{VERBE}		V _{VERBE} , Vion _{NOM} , Vionner _{VERBE}
1	AFFECTER, AFFECTION, AFFECTIONNER	6	CONCÉDER, CONCESSION, CONCESSIONNER
2	CONFONDRE, CONFUSION, CONFUSIONNER	7	PROCÉDER, PROCESSION, PROCESSIONNER
3	SUGGERER, SUGGESTION, SUGGESTIONNER	8	CONVULSER, CONVULSION, CONVULSIONNER
4	JUSTIFIER, JUSTIFICATION, JUSTIFICATIONNER	9	SUBVENIR, SUBVENTION, SUBVENTIONNER
5	SOUMETTRE, SOUMISSION, SOUMISSIONNER	10	FONDRE, FUSION, FUSIONNER

Tableau 5 : Triplets (V, Vion, Vionner) du TLF

Les situations regroupées dans le tableau 5 illustrent en fait différentes raisons qui président à la création lexicale, et dont différentes études font état (§.3). La différenciation des concepts (PROCESSIONNER, i.e. « faire des processions », vs PROCEDER), la prise en compte de la polysémie des noms (FUSION), la synonymie apparente des verbes (CONVERSER/CONVERSATIONNER), ou, au contraire, leur éloignement formel (SOUMETTRE/SOUMISSIONNER), sont autant d'explications dont il va falloir mesurer l'importance relative dans le lexique spontané, tel que l'enregistrent les ressources de la Toile (§.4).

3 Création lexicale : moyens et motivations

L. Lipka (Lipka, 2002, 2007) à la suite de J. Tournier (Tournier, 1985 :51), distingue, sous le terme de *dynamique lexicale*, quatre macro-mécanismes d'innovation lexicale : la formation de néologismes morpho-sémantiques, la dérivation sémantique (par transferts de sens), la construction de néologismes formels (au moyen de sigles, apocopes, etc.), et l'utilisation de procédés empruntés à d'autres langues. La formation de **Vionner** dans les exemples ci-dessus correspond principalement au premier de ces moyens de création lexicale.

Tout en obéissant à un mécanisme donné, la construction des **Vionner** répond, dans le même temps, à une ou plusieurs motivations. Celles-ci permettent à la fois d'expliquer la concurrence verbale observée dans le TLF entre **V** et **Vionner**, et de prédire les doublons créés par les scripteurs de la Toile. Les motivations des locuteurs sont subdivisées suivant une classification empruntée à (Roché, à paraître-a, b, Sablayrolles, 2000).

En particulier, M. Roché propose que les raisons qui poussent un locuteur à produire une nouvelle forme lexicale puissent répondre à un (ou plusieurs) besoin(s) : ceux qui peuvent s'appliquer à nos données sont répertoriés ci-dessous. Il s'agit en premier lieu des besoins conceptuels, et qui s'expliquent par l'absence de **V** (§ 3.1), sa distance formelle importante avec **Vion** (§ 3.2), la distorsion sémantique entre **V** et **Vion**

(§ 3.3). Mais nous allons voir qu'en l'absence de ces raisons, d'autres motivations, que M. Roché nomme besoins énonciatifs, justifient pour le locuteur la création de *Vionner* (§ 3.4).

3.1 Absence de V

La nécessité de nommer une nouvelle classe d'objets, de prédicats ou de qualités constitue la première des raisons motivant la création d'unités lexicales. En cela, la formation de *Vionner* peut combler un vide dénotatif dans deux circonstances distinctes. Tout d'abord, il se peut que le verbe *V* morphologiquement relié à *Vion* n'existe pas en synchronie ; c'est le cas de la base de SOLUTION, ASCENSION et EXCURSION, qui sont à l'origine, respectivement, de SOLUTIONNER, ASCENSIONNER et EXCURSIONNER, mais également de FRICTION (FRICTIONNER), ALLUSION (ALLUSIONNER), COMMOTION (COMMOTIONNER), etc. Il n'est pas surprenant que 53% des *Vionner* enregistrés dans le TLF répondent à ce besoin. Mais, comme nous le verrons au § 4, ce pourcentage chute à 27% des verbes en *-ionner* recueillis en ligne. À l'absence de *V*, illustrée dans le tableau 6, ligne 1, s'ajoute la survivance de verbes devenus obsolètes, inusités, et donc inexistantes pour la majorité des locuteurs. Ainsi, en dehors de l'exemple illustré à la ligne 2, tableau 6, le TLF enregistre des verbes d'usage rarissime comme EQUITER, ou ELUCUBRER, apparentés respectivement à EQUITATION et ELUCUBRATION.

	Existence de V	Exemple
1	V n'existe pas	*V / RELIGION > RELIGIONNER *V / VOCATION > VOCATIONNER
2	V est peu (plus) employé	(TRANSIGER, TRANSACTION)

Tableau 6 : Absence de V

3.2 Distance formelle entre V et Vion

Nous avons déjà indiqué, au § 2.2, que plus de la moitié des 334 *Vion* sont empruntés construits au latin et que le thème utilisé est celui du supin du verbe latin, thème qui peut être formellement très différent des thèmes utilisés par la flexion en français. Cela n'empêche pas qu'une très grande partie de ces emprunts soient parfaitement analysables en français :

- soit parce que le lien formel entre le *V* et le *Vion* est parfaitement transparent : PRECISER>PRECISION, PRESSER>PRESSION, etc. :Le thème utilisé correspond à un thème utilisé en flexion, donc parfaitement identifiable, modulo des phénomènes phonologiques réguliers, tels que l'assibilation du /t/ devant yod INVENTER>INVENTION ;
- soit parce que le *Vion* utilise un thème indisponible pour la flexion mais d'une construction régulière dont la forme est voisine de thèmes utilisés en flexion, et qui correspond au thème utilisé pour l'imparfait augmenté d'un segment /at/ pour les verbes du premier groupe ou /it/ pour les verbes du second groupe (avec assibilation devant le yod initial du suffixe) : RESPIRER>RESPIRATION (RESPIRATEUR, RESPIRATOIRE), EVALUER>EVALUATION (EVALUATEUR, EVALUATIF). Ce modèle est à ce point régulier qu'il est adopté par des *Vion* construits en français et ne disposant donc pas de thème de supin : MONDIALISER>MONDIALISATION.

Toutefois, certains *Vion* ont un lien formel difficilement reconstituable avec le verbe de base dont ils sont issus, e.g. RENDRE/REDDITION, EVINCER>EVICITION, MAUDIRE>MALEDICTION, NAGER>NATATION. Le locuteur peut se trouver démuné face à un *Vion* pour lequel il est incapable de retrouver le verbe de base, ce qui le conduit à reconstruire sous la forme *Vionner* le verbe apparenté à *Vion*.

Il peut s'agir de couples dont le lien, bien que formellement éloigné, est sémantiquement bien identifié par le locuteur, comme pour NAGER et NATATION par exemple, sans doute parce que les deux lexèmes

sont souvent employés en cooccurrence. Dans d'autres cas, la relation entre *V* et *Vion* n'est pas accessible à certains locuteurs :

- soit parce que ce lien est difficilement reconstituable (il n'est pas certain que tous les locuteurs soient capables de retrouver EVINCER à partir d'EVICITION),
- soit parce que le radical sur lequel est construit le dérivé en *-ion* a une fréquence d'apparition moindre que le construit (par exemple, sur la Toile, le nombre de pages référencées contenant une occurrence de *perfusion* est quatre fois supérieur au nombre de celles contenant une occurrence de *perfuser*)

Dans (Bonami *et al.*, 2009), et à la suite d'autres travaux sur la suffixation en *-ion* (entre autres (Aronoff, 1976, Di-Lillo, 1982)), les auteurs ont montré que les formes en *-ion* sont construites à partir d'un thème caché (qu'ils appellent le thème 13), sélectionné uniquement en dérivation par quelques règles de construction de lexèmes (les RCL en *-ion*, *-eur*, *-oire* et *-if*). Ce thème est emprunté aux formes du supin latin et sa forme est imprédictible par rapport aux différents thèmes flexionnels utilisés par le lexème base.

Les auteurs (Bonami *et al.*, 2009 :13) proposent « une classification partielle des noms en *-ion* sur la base de leur rapport au radical 3ⁱⁱ du verbe » sous forme de tableaux. Le tableau 7 constitue une synthèse de ces tableaux qui présente la répartition des données que nous avons étudiées.

Classe	Description	Exemple		Effectif	Pourcentage			
1	Rad3 + asjō	ELABORATION	elaborasjō	113	33,83			
2	Rad3 + kasjō	MODIFICATION	modifikasjō	6	1,80			
3.1	Rad3 + jō	sans assibilation	LESION	lezjō	14	34	4,19	10,18
3.2		avec assibilation	EJECTION	eʒɛksjō	20			
4	Rad3 + isjō	OPPOSITION	opozisjō	12	3,59			
5	Rad3 + sjō	SUBSTITUTION	sybstitysajō	3	0,90			
6.1	X + jō	Rad4 + jō	OMISSION	omisjō	3	72	0,90	21,56
6.2		(Rad3\C) + sjō	OBSESSION	obsesjō	6		1,80	
6.3		(Rad3\V) + ksajō	PRODUCTION	prodyksajō	12		3,59	
6.4		X+ asjō	NEGATION	negasajō	7		2,10	
6.5		X+ ksajō	jonction	ʒōksajō	14		4,19	
6.6		X+ psajō	RUPTION	rypsajō	4		1,20	
6.7		X+ jō	NUTRITION	nytrisajō	26		7,78	
7 ⁱⁱⁱ	Pas de base autonome	EBULLITION	ebylisajō	94	28,14			
Total				334	100			

Tableau 7 : Classification des noms en *-ion* par rapport au radical 3 du verbe

Face à un **Vion** de classe 1, 2 ou 3, le locuteur peut facilement retrouver le **V** dans les cas suivants :

- Classe 1 : le segment /at/ est parfaitement identifié par le locuteur (cf. la création du néologisme DINATOIRE avec utilisation d'un thème 13). Il en va de même pour les classes 4 et 5 ;
- Classe 2 : les verbes en *-ifier* donnent régulièrement des dérivés en *-ification* ;
- Classe 3 : l'adjonction se fait directement à partir du radical 3 du verbe, accompagnée éventuellement d'une assibilation régulière.

En revanche, la classe 6 (et *a fortiori* la classe 7 comme nous l'avons vu au § 3.1) présentent des construits plus difficilement analysables et cela explique un certain nombre d'emplois de **Vionner**. Les formes regroupées dans la classe 6 représentent plus de 21% des données que nous avons analysées. Si l'on ajoute à cela les formes en *-ion* sans verbe analysable (classe 7), cela représente la moitié des formes. Pour le dire autrement, pour la moitié des **Vion**, il est difficile, voire impossible, d'identifier un verbe de base (cf. tableau 8). Cela a sans doute un impact non négligeable dans la formation des **Vionner**.

Classes	Similitude formelle entre V et Vion	Exemple	Pourcentage des Vion examinés
Classes 1 à 5	Vion et V sont formellement très proches	REUNION / REUNIR	50%
Classes 6 et 7	Vion et V ont un lien formel éloigné	REPULSION / REPOUSSER	50%

Tableau 8 : Synthèse des liens formels entre **V et **Vion****

Les formes de la classe 6 sont celles pour lesquelles le locuteur a le plus de difficulté à identifier la base verbale. Le thème 13 utilisé afin de construire la forme en *-ion* peut être formellement très éloigné de l'ensemble des autres formes de l'espace thématique du verbe, à tel point que ce thème caché est peu accessible à certains locuteurs : le lien entre ETRANGLER et STRANGULATION est moins immédiat que celui entre ce même verbe et ETRANGLEMENT. Toutefois, STRANGULATION appartenant à un registre de langue élevé, les locuteurs susceptibles d'utiliser STRANGULATION sont parfaitement capables de faire le lien avec ETRANGLER. Dans d'autres cas, le lien entre le **Vion** et le **V** dont il est issu est parfaitement transparent, comme pour EPILER/EPILATION, REVISER/REVISION. L'utilisation du convert verbal sur STRANGULATION ou EPILATION n'est donc pas là pour combler une ignorance du locuteur, mais répond sans doute à d'autres besoins, sémantiques et énonciatifs, identifiées dans les §.3.3 et 3.4.

3.3 Distance sémantique entre **V** et **Vion**

Les sections qui précèdent ont montré que la création d'un nouveau verbe répond à un besoin du locuteur, lié à l'absence de la forme verbale morphologiquement apparentée à **Vion**. Ce besoin est réel quand **V** n'existe pas ou plus (§ 3.1.1), il est supposé quand le locuteur est incapable d'identifier **V** comme la base de **Vion** (§ 3.1.2).

La nécessité d'exprimer au moyen de **Vionner** une variante de **V** en matière de sens ou de construction constitue une autre raison de créer un nouveau concept. Pour répertorier les différentes situations qui peuvent se présenter, nous avons examiné 244^{IV} couples (**V**, **Vion**) du TLF, indépendamment de l'étymologie des deux lexèmes, et des éventuelles distorsions formelles entre **V** et **Vion**, et consigné les résultats dans le tableau 9. En parallèle, nous avons analysé les **Vionner** présents dans le TLF et apparentés à un verbe **V** toujours employé en synchronie, afin de disposer d'un échantillon de différences entre **V** et **Vionner** en matière de structure argumentale.

La confrontation de ces deux études nous conduit aux constats suivants : 59% des couples (**V**, **Vion**) entretiennent une relation morphologique sémantiquement transparente (cf. point 4 ci-dessous), alors que

les 41% de couples restants présentent des particularités, détaillées dans les points 1 à 3 ci-dessous, qui expliquent la formation de *Vionner*. Ces particularités se reflètent dans les différences observées entre les *Vionner* et les *V* correspondants enregistrés dans le TLF.

1. Tout d'abord (ligne 1 du tableau 9), certains noms déverbaux ont perdu tout lien sémantique avec le verbe *V* auquel ils sont morphologiquement apparentés. C'est le cas de REMISSION, qu'on ne peut plus relier à REMETTRE. La formation de REMISSIONNER (« faire une rémission ») s'explique ici tout naturellement.
2. Une situation plus fréquente, rappelée à la ligne 2 du tableau 9, a déjà été évoquée avec les exemples (1, 3, 5, 7, 9 et 10) du tableau 5 : quand il sert de base à *Vionner*, le nom déverbal événementiel *Vion* n'a pas le sens que *V* a servi à construire. Il est issu d'un glissement sémantique à partir du *Vion* déverbal.

Par exemple, le verbe AFFECTER signifiant « produire un effet sur quelqu'un ou quelque chose » sert de base au nom AFFECTION, qui s'emploie *a priori* dans les deux constructions suivantes :

- (4) l'affection nerveuse de ce patient
- (5) l'affection du martin pêcheur pour les fossés → le martin-pêcheur affectionne les fossés

On observe tout d'abord que le sens de AFFECTION sous (5), qui sert de base à AFFECTIONNER (i.e. « avoir de l'affection pour qqc ») ne peut pas être le résultat direct de la suffixation en *-ion* sur AFFECTER. La situation est identique avec FONDRE / FUSION1 et FUSION2 / FUSIONNER que nous avons illustrée au § 2.3, au moyen de l'exemple 3 : FUSION2, qui s'emploie pour décrire le rapprochement entre deux organismes, constitue une spécialisation de FUSION1. Et FUSIONNER ne peut se comprendre que comme dérivé de FUSION2.

On peut remarquer en outre que le nom AFFECTION ne s'emploie que pour s'appliquer à un patient animé, ou à une partie du corps. La règle de suffixation en *-ion* ne transmet par conséquent au nom que la structure argumentale d'un verbe à objet animé, excluant par là-même les emplois verbaux comme (6). Cette situation est fréquente et dépasse le cadre de nos investigations car elle porte sur le fonctionnement de la règle de suffixation. Une autre manifestation des contraintes que cette règle impose sur l'héritage de la structure argumentale du verbe est illustrée en (7), et intéresse les emplois du verbe FONDRE : quand il est transitif, ce verbe est sélectionné par la règle *-ion* (7a), et sert de base à FUSION1 (cf. exemple 3, §.2.3), alors que l'emploi intransitif de FONDRE rend ce verbe impropre à sa sélection comme base par la règle *-ion* (7b) :

- (6) la crise mondiale a affecté l'économie → *l'affection de l'économie
- (7) a Les assiégés ont fondu l'argenterie → la fusion de l'argenterie par les assiégés
b Les nouveaux arrivés se sont fondus dans la masse des pop locales → *fusion^v

3. La ligne 3 du tableau 9 illustre une situation légèrement différente de la précédente : *V* possède plusieurs emplois. À chacun de ces emplois correspond un déverbal *Vion*, mais seul l'un d'eux, qui souvent possède le sens le plus spécialisé, sert de base à *Vionner*. C'est ce que montrent les deux acceptions de SOUMETTRE : « réduire qqn à l'état de dépendance » et « présenter qqc à l'avis de qqn ». Alors que SOUMISSION1 est analysable comme dérivé de SOUMETTRE1 (8a), et SOUMISSION2 s'interprète comme suffixé sur SOUMETTRE2 (8b), seul SOUMISSION2 est activé dans la formation du verbe par conversion : ce nom ne sert de base à SOUMISSIONNER que lorsqu'il réfère à un acte écrit.

- (8) a Jules César a soumis la Gaule --> la soumission de la Gaule à César
b L'écrivain a soumis son manuscrit à l'éditeur --> la soumission du manuscrit à l'éditeur de la part de l'écrivain --> l'écrivain a soumissionné (son manuscrit) (à l'éditeur)

Il est important de remarquer que rien ne permet de supposer que la construction syntaxique de *Vionner* calque celle de *Vion*. Par exemple, SOUMISSIONNER est souvent intransitif (9a), parfois transitif (9b), mais, à notre connaissance, jamais ditransitif (c'est-à-dire qu'aucun énoncé n'instancie la construction « soumissionner qqc à qqn »).

- (9) a Je vous encourage à soumissionner
 b ces entrepreneurs soumissionnent volontiers les travaux d'une importance très-sérieuse
4. Enfin (cf. ligne 4), 143 **Vion** (soit 59% de l'ensemble des noms déverbaux étudiés) sont sémantiquement transparents par rapport au verbe : le nom instancie une procédure de désignation (suivant les termes employés par M. Roché dans (Roché, 2006), et reprenant (Kleiber, 1984)) c'est-à-dire qu'il reproduit intégralement, en contexte nominal, les propriétés aspectuelles et la structure argumentale du verbe de base. L'exemple (10) illustre le cas du couple (ELIRE,ELECTION).
- (10) Les 97 délégués du conseil communautaire ont élu le président
 l'élection par les élus de droite d'un président de groupe

Si le locuteur n'a pas de mal à retrouver en **V** la base de **Vion** (ce qui est certainement le cas avec VERIFIER/VERIFICATION) alors la création de **Vionner** n'est apparemment pas justifiée. Or, comme nous allons le voir, VERIFICATIONNER existe, ainsi que des **Vionner** venant compléter les 114 des 334 familles (**V, Vion**) à la fois formellement et sémantiquement transparentes.

	Relation sémantique entre V et Vion	Exemple
1	Le nom et le verbe n'ont aucun rapport sémantique : V ≠> Vion > Vionner	REMETTRE ≠> REMISSION REMISSION > REMISSIONNER
2	Le nom a deux sens et un seul est déverbal. L'autre sert de base à Vionner : V ~ Vion1 -- Vion2 > Vionner	AFFECTER ~ AFFECTION1 AFFECTION1 – AFFECTION2 AFFECTION2 > AFFECTIONNER
3	Le verbe a deux emplois, sert de base à deux noms, un seul sert à former Vionner : V1 ~ Vion1 V2 ~ Vion2 > Vionner	SOUMETTRE ~ SOUMISSION1 SOUMETTRE ~ SOUMISSION2 SOUMISSION2 > SOUMISSIONNER
4	Le verbe a un sens, une ou plusieurs constructions, le nom dérivé hérite systématiquement des prop du verbe. Le nom est transparent sémantiquement par rapport au verbe : V ~ Vion > Vionner	VERIFIER ~ VERIFICATION VERIFICATION > VERIFICATIONNER ELIRE ~ ELECTION ELECTION > ELECTIONNER

Tableau 9 : V, Vion et Vionner : aspects sémantiques et chaînages morphologiques

Il est évident que l'absence de **V** en français contemporain contraint le locuteur à construire un nouveau verbe à partir du **Vion**. La méconnaissance d'un **V** existant, pour des raisons de distance formelle entre **V** et **Vion** ou de faible fréquence d'emploi du **V**, peut avoir le même impact. Mais ce ne sont pas les seuls motifs de création de **Vionner** : réinterprétation de **Vion** ou spécialisation de **Vionner** sont également des facteurs de création, facteurs bien souvent cumulatifs. Il est en effet rare que l'emploi d'un **Vionner** corresponde à une seule des raisons évoquées ci-dessus.

C'est ce que l'on constate avec AUDITION/AUDITIONNER. D'une part, la fréquence d'utilisation de OUIR, dont le radical supplétif /odit/ a servi de base à AUDITION, est quasiment nulle dans la langue standard en synchronie. D'autre part, le lexème AUDITION qui sert de base à AUDITIONNER désigne l'action d'entendre un discours ou un témoin, et possède donc un sens spécialisé par rapport au lexème AUDITION signifiant « action de ouïr ».

La forme de CONFONDRE telle qu'elle se réalise dans CONFUSION est éloignée de l'ensemble des formes flexionnelles de CONFONDRE. De plus, le sens enregistré par le TLF de CONFUSIONNER est légèrement restreint par rapport au sens de CONFONDRE, puisqu'on n'y retrouve que l'interprétation « prendre une

chose pour une autre ». On remarque d'autre part que, contrairement à CONFONDRE, CONFUSIONNER peut être préfixé (on trouve quelques occurrences de « *auto-confusionner* » en ligne). En revanche, COMPASSIONNER et COMPATIR ont des sens très proches, tout en faisant apparaître des constructions syntaxiques différentes (COMPATIR est transitif, COMPASSIONNER est pronominal). Enfin, le sens de CONCEDER (transitif) est sous-spécifié par rapport à celui de CONCESSIONNER (« faire des concessions »), qui lui est intransitif.

Les exemples 5, 7, et 9 du tableau 3 illustrent également la création de *Vionner* qui font à première vue double emploi avec *V*. Ici aussi, c'est la distance formelle entre *V* et *Vion* qui explique la formation de *Vionner*. Mais à cette différence s'ajoute la polysémie de *Vion* que nous avons déjà mentionnée *supra* et qui entraîne une différence radicale de sens entre *Vionner*, i.e. SUBVENTIONNER, SOUMISSIONNER et PROCESSIONNER et, *V*, c'est-à-dire, respectivement, SUBVENIR, SOUMETTRE et PROCEDER.

On le voit, les paramètres motivant la formation de *Vionner* sont orthogonaux et de natures diverses : sémantique, syntactique, morphophonologique. Il s'agit de besoins (inexistence ou méconnaissance du *V*, spécialisation du *Vion*) auxquels le locuteur tente de répondre par la création des *Vionner*. Nous verrons par la suite que certaines créations ne peuvent s'expliquer de cette manière, le *Vionner* et le *V* ayant des emplois similaires et un lien formel transparent.

3.4 Besoins énonciatifs

Dans certains cas, les motivations présentées ci-dessus ne s'appliquent pas. Par exemple, ni la création de JUSTIFICATIONNER ni celle de CONVULSIONNER (tableau 5, ex. 4, 8), ne se justifient par l'ignorance de JUSTIFIER ou CONVULSER de la part du scripteur, puisque le radical verbal utilisé dans chaque *Vion* (/ʒystifikat/ et /kõvylsat/) est formellement reconnaissable dans le *V* correspondant. Par ailleurs, dans les deux exemples, *Vionner* et *V* sont considérés comme des synonymes de la part des dictionnaires, ce qui suppose l'unicité du lexème *Vion*.

Ces exemples, en d'autres termes, illustrent le fait que la formation de *Vionner* peut être le reflet d'une volonté de démarquage, qui répond à un désir d'expressivité de la part du scripteur, quand celui-ci veut souligner la complicité qui le lie à un groupe, masquer sa gêne vis-à-vis d'un thème donné, ou provoquer un effet comique. Mais pour être confirmées, ces hypothèses doivent être étayées par des usages en corpus, ce qui justifie notre exploration de la Toile relatée ci-dessous.

4 Expérience

4.1 Préparation du corpus

Pour vérifier à grande échelle les hypothèses ci-dessus et confirmer les résultats partiels obtenus à partir du TLF, nous avons tenté d'identifier les propriétés des *Vionner* non enregistrés dans ce dictionnaire, mais en usage dans les documents.

La technique mise en œuvre pour réaliser cette collecte est la suivante :

- nous avons construit automatiquement l'ensemble des formes verbales infinitives en *Vionner* absentes du TLF, à partir des 3138 noms en *-ion* disponibles (e.g. APPARITIONNER) ;
- chacun des verbes candidats est recherché sur la Toile. Pour ce faire, le programme WaliM (Namer, 2003) transforme chaque *Vionner* en requête, qu'il envoie au moteur Yahoo^{vi}. Les passages textuels correspondant (au plus) aux 40 premiers résultats sont stockés avec l'adresse de l'URL indexée par *Vionner* ;
- la liste de résultats est soigneusement validée manuellement, afin de ne garder que les passages pertinents pour notre enquête. Elle comporte 670 verbes (soit plus de 20 % de l'ensemble des candidats de départ).

Nous en avons extrait aléatoirement la moitié (334 verbes). L'analyse de ces *Vionner* a pris en compte les facteurs suivants : les propriétés morpho-phonologiques de *Vion* par rapport à *V*, la structure argumentale de *Vionner* par rapport à *V* (en fonction des passages ramenés par WaliM), le type de l'URL indexée (identification le cas échéant d'un domaine de spécialité), la présence, dans le passage, soit de formes appartenant à la famille morphologique de *Vionner*, soit de formes appartenant à la série morphologique de *Xionner*, où *X* est un verbe différent de *V* (sur l'importance de ces deux axes morphologiques, voir entre autres (Hathout, à paraître)). Les résultats de cette analyse sont présentés ci-dessous.

4.2 Résultats

4.2.1 Aspects morphophonologiques

L'une des hypothèses évoquée au § 3.2. est que la distance formelle entre *Vion* et *V* peut amener le locuteur à convertir le *Vion* afin d'obtenir le verbe dont il a besoin, par méconnaissance de la forme de base du *Vion*. En effet, on a vu que plus de la moitié des *Vion* sont empruntés construits en latin sur le thème du supin et cela peut rendre ces formes difficilement analysables en français. On trouve de nombreux emplois de ce genre dans des blogs, dont la langue n'est pour le moins pas toujours représentative du français normé :

- (11) REPRESSIONNER mis pour REPRIMER, e.g. : « alors messieurs les major ,sarkozy et compagnie, VOUS ETES RESPONSABLE ASSUMER VOS ACT AU LIEU DE NOUS REPRESSIONNER (je parle dans l'oreille d'un sourd là je crois), un dernier mot sur un txt que j'ai ecri lors de la len: »
- (12) TRACTATIONNER mis pour TRAITER, e.g. : « ça pourrais être pas mal : un tarif colis france-belgique, c 23€, j'essayais de *tractationner* avec homertrix, mais si y'a moyen ça pourrait le faire »

On constate que ce genre d'emploi est souvent associé à une maîtrise imparfaite de la langue :

- (13) OBTENTIONNER pour OBTENIR, e.g. : « bonjour je viens de changer ma Live-box et je n'arrive pas a me connecter a chaque fois sa me fait temps écouler pour *obtentionner* l'adresse »

Par ailleurs, les verbes construits par conversion à partir des *Vion* sont des verbes du premier groupe, dont la conjugaison est régulière, ce qui n'est pas nécessairement le cas des *V*, e.g. OBTENIR/OBTENTIONNER, PERMETTRE/PERMISSIONNER. De plus, les verbes irréguliers présentent généralement une grande distance formelle par rapport au *Vion*. La régularité de la conjugaison des *Vionner*, associée à la distance formelle *V/Vion*, explique sans doute la construction de formes telles celles que ci-dessous, dont les emplois sont identiques aux emplois possibles des *V*.

- (14) « (je garderai sûrement le nom de rubrique "substitut aux 2 doigts au fond de la gorge" si on me *permissionne*) ... »
- (15) « Les joueurs *obtentionnent* des tickets tournoi grâce aux tournois bonus ou freeroll, ou en bénéficient lorsqu'ils se désinscrivent d'un tournoi dont ils ... »

En outre, dans certains cas, bien que le *V* existe et sans pour autant qu'il soit rare, il semble moins fréquent que le déverbal *Vion*. Par exemple, en ce qui concerne le couple PERMETTRE/PERMISSIONNER, une rapide recherche menée sur la Toile a montré que *permission* était 6 fois plus présent que *permettre*.

Il est évident que ces différents paramètres sont cumulatifs : un verbe peu fréquent et irrégulier a d'autant moins de chance d'être accessible aux locuteurs.

- (16) « PRODUCTIONS existe depuis 1999 et s'implique au maximum pour rechercher, écouter, accompagner, *promotionner* des artistes qui veulent aller plus ... »

Le mot-forme *promouvoir* est référencé sur dix fois moins de pages que le mot-forme *promotion*. Sa conjugaison est très nettement irrégulière et la construction du *Vion* ne se fait pas à partir d'un des thèmes flexionnels de PROMOUVOIR. Il y a donc de très grandes chances que certains locuteurs n'accèdent que

difficilement à PROMOUVOIR à partir de PROMOTION. PROMOTIONNER est d'ailleurs la forme de notre corpus présentant le nombre d'occurrences sur la Toile le plus élevé (si l'on excepte les **Vionner** dont les **Vion** ne disposent pas de bases verbales).

4.2.2 Analyse du contexte

Par rapport à une analyse fondée exclusivement sur les emplois identifiés par le TLF, l'analyse en contexte à partir de la Toile va nous permettre d'identifier des emplois moins normés et plus spontanés des formes en **Vionner**. Un certain nombre de phénomènes ne sont visibles qu'en contexte.

4.2.2.1 V et Vionner : deux sens différents

Pour environ 70 cas de notre corpus, l'utilisation de formes en **Vionner** correspond à un besoin réel de dénomination en lien avec un **emploi terminologique spécifique**, différent des emplois du verbe de base du **Vion** : NAVIGATIONNER se cantonne à la navigation informatique, JONCTIONNER est réservé à la géographie et à la spéléologie ou à la technologie, tandis que PERCUSSIONNER se rapporte à l'utilisation de percussions.

- (17) « Je viens de passer 2 heures à *navigationner* dans ce monde étrange du linux aux termes encore barbares (pour moi). »
- (18) « kit permettant *jonctionner* courroies dentées ATN »
« Le terminus du gouffre des Ressauts *jonctionne* avec cet importante ... Une cheminée nous à même permis de *jonctionner* avec les gouffres de la Trilogie. ... »
- (19) « Les soirées sont animées par les volontaires qui apprennent à danser au rythme africain et à *percussionner*. »

Dans une trentaine de cas, la création du **Vionner** s'accompagne de cas d'une **modification de la structure argumentale** du **Vionner** par rapport au **V** : e.g., SURPEUPLER s'utilise avec une construction transitive :

- (20) « Exhortation à ne plus *surpeupler* la Terre-patrie. Prise de conscience des conséquences de la surpopulation. 11 décembre 2008. Notre seule Terre est exsangue ... »

alors que SURPOPULATIONNER s'emploie de façon intransitive :

- (21) « Ma fille en a chopé je ne sais où, et on ne s'est aperçue de leur présence que lorsqu'ils ont commencé à surpopulationner. ... ».

Cette modification de la structure argumentale permet donc de créer un nouveau verbe nommant un nouveau concept.

4.2.2.2 Le Vionner comme transgression

On a déjà dit la difficulté que pouvaient avoir certains locuteurs à faire le lien entre ETRANGLER et STRANGULATION. En revanche, il est certain qu'un locuteur ayant accès à STRANGULATION connaît sa base verbale. Les motivations qui le poussent à utiliser STRANGULATIONNER sont donc nécessairement liées à une **volonté de démarquage**, ce que nous avons pu vérifier en contexte :

- (22) « Sinon tu vas être responsable de la mort de pleins d'auteurs nullllllllissssssimmmme. Qui vont se "*strangulationner*" avec le cable de leur modem! »

En (22) STRANGULATIONNER est synonyme d'ETRANGLER. L'emploi de cette forme en *-ionner* illustre bien que le locuteur connaît parfaitement le verbe morphologiquement lié à STRANGULATION mais qu'il choisit sciemment de ne pas l'utiliser, par une volonté ici consciente de démarquage (utilisation de guillemets).

Dans plus de 140 de cas, on rencontre des emplois du convert en **Vionner** synonymes du **V** dont est issu le **Vion**. Or dans des triplets tels que LAMENTER/LAMENTATION/LAMENTATIONNER, OBSERVER/OBSERVATION/OBSERVATIONNER, etc., il est peu probable que le locuteur ne soit pas capable d'associer au **Vion** le **V** dont il est issu. L'emploi du convert en *-ionner* répond bien là aussi à une **volonté**

de démarquage de la part du locuteur. Il s'agit donc bien là d'un jeu, d'un décalage volontaire de la part du locuteur :

- (23) « (ne m'engueulez-pas ! j'ai bu en l'honneur de famille¹⁴ et du Garçon et de nous toutes... vaut mieux rire que se *lamentationner* ! Baisers sucrés ... »
- (24) « On s'est dit qu'il fallait l'*observationner* de plus près. Que si ça se trouve, on allait le gauler en train de faire des trucs pas catholiques. ... »

Le locuteur a souvent conscience du **caractère transgressif** de la formation du **Vionner**. Cela se manifeste par des guillemets (ex. 22 et 27) ou des commentaires – que nous soulignons (ex. 25 et 26) :

- (25) « Mais plutôt parler des Exoborgs : ils sont super forts avec la possibilité d'en bouger plusieurs grâce à certains pouvoir, mais aussi de *répulsionner* les adversaires (si, j'ai droit de le dire !!!) »
- (26) « Tu as bien raison il faut *s'auto satisfactionner* (ça se dit pas ça, non?) »
- (27) « ... que c'est pas le but d'essayer de le couler un peu c'est possible... Pareil pour moi !!! Et effectivement je commence aussi à "*suspicionner*"... »

Ce caractère transgressif et bien souvent conscient de l'utilisation de *Vionner* en lieu et place du *V* adéquat est le lieu privilégié de l'emploi ludique pour les jeux de mots par détournement de phrasèmes (ex. 28 et 29) ou par construction morphologique volontairement remarquable (ex. 30 et 31)

- (28) « 2 août 2009 ... Et ce ça est le contenu de l'appel d'offre, gagné par l'ami du château, l'invité du Fouquet's, le *légionné d'honneur* en janvier 2008 »
- (29) « Je suis aussi allé me *mur-des-lamentationner* vêtu d'une kippa en carton qu'on aurait cru tout droit sorti de chez McDo. Plus de détails très prochainement... »
- (30) « disons *jubilationner*, savouricaner, hilariterendedans... en racontant, dessinant la quête de Verdurette, grenouille de mare tranquille en proie à d'étranges... »
- (31) « T'es jaloux parceque lui en plus il peut s'auto-fello-*satisfactionner*... »

Pour certains locuteurs, l'emploi de formes en *-ionner* construites sur un radical savant leur donne l'impression d'utiliser un langage plus châtié (ex 32) :

- (32) « les engrais utilises pour *nutritionner* les plantations sont predominantement composes de sels nitrogeniques. »

Elles sont considérés comme savantes à tel point que certains éprouvent le besoin de faire une traduction français standard ou familier/français soutenu (ex. 33) :

- (33) « Cela m'importe peu =Je m'en fou
"Va, je ne te hais point" (Le Cid) : je t'aime
Mirifique=Magnifique
nutritionner : Manger
Perfide = déloyal, trompeur »

4.2.2.3 Pression contextuelle

L'apparition de formes en *Vionner* peut s'expliquer par un effet d'entraînement. Nous avons rencontré deux cas de figure : (i) soit les *Vionner* apparaissaient dans un contexte où sont présents d'autres construits en *Vionner* ; (ii) soit les *Vionner* apparaissaient dans un contexte où se trouvait le *Vion* et/ou le *V* (ou autre *VSfx* de la famille de *Vion*). Nous nommerons, à la suite de (Hathout, à paraître) le cas (i) série dérivationnelle, dans laquelle les construits partagent un procédé morphologique et (ii) famille dérivationnelle, les séries de lexème partageant une base commune.

o Les séries dérivationnelles des *Vionner*

On a observé que dans une petite centaine de cas, le *Vionner* apparaissait dans des contextes de rafales avec d'autres *Vionner* (ou d'autres convertis à base nominale), ce qui souligne encore l'aspect ludique de l'emploi de ces convertis.

- (34) « C'en est à vous faire bander la foi, ça. A *érectionner* de la dévotion. A *turgescionner* du culte. A mouiller de l'eau bénite, les filles. »
- (35) « Désolé de vous *interruptionner* pendant votre *travaillonnage*, mais mon moi intérieur me *dictaphonise* qu'il est grandement temps de vous expliciter, et même de vous *explicationner* ce qui me chagrine, si je ne le fais pas au jour d'aujourd'hui, je crains d'avoir besoin d'une cellule psychologique dans les heures qui viennent pour me *reconditionner* et me ressourcer. »

○ **Les familles dérivationnelles des *Vionner***

Dans une quarantaine de cas, nous avons vu apparaître les *Vionner* dans une série de *Vion* ou de la famille des *Vion* :

- (36) « Mais j'ai une *rectification* à faire (du verbe *rectificationner*).... casse-dent est le modèle, moi je suis le moule »
- (37) « sûr que les *percepteurs*... ils savent que *perceptionner*, eux... et quand on perd ses psions... on n'a rien à y gagner.. »
- (38) « il me semble que c'est une bonne occas' pour *jubilationner* d'une *jubilation* toute *jubilatoire*. Etres pétris d'habitudes, comme des chiens bien dressés... »
- (39) « Et pas une seule *rupture* pour toi ... faut dire que pour *ruptionner* il faut déjà pouvoir séduire...»

Il est difficile de quantifier les raisons des emplois des *Vionner*, tant elles sont entremêlées : rares sont les formes qui s'expliquent par une seule raison. Dans certains contextes, il s'agira d'effet de démarquage, associé à des effets de rafale :

- (40) « je réfléchis sur les fonctionnalités et la *faciliture* à *opérationner*. »

Dans d'autres, une volonté dénotative, mêlée d'ignorance :

- (41) « pour les blessure immense je vais ouvrir bientôt un hopital ou vous porrez etres *operationner* si vous avez des probleme grave je suis la! ... »

Toutefois, l'ensemble des motivations que nous avons envisagées au § 3 se trouvent vérifiées en contexte. La création de *Vionner* sur la Toile semble répondre majoritairement à deux besoins : combler les lacunes lexicales du locuteur et produire un effet de démarquage.

4.3 Bilan

Nous venons de présenter une expérience menée sur un corpus de 334 verbes de la forme *Vionner*, leur base *Vion* et, le cas échéant le verbe *V* apparenté à *Vion*.

Cette expérience s'appuie sur l'analyse étymologique des *Vion* du TLF, le classement des relations constructionnelles activables en synchronie entre *V* et *Vion*, et l'étude, utilisant *Vion* comme pivot, des variations sémantiques et syntaxiques entre *V* et *Vionner* dans le TLF.

Les résultats de cette étude nous conduit au constat suivant : à l'exclusion des cas où *V* n'existe pas en synchronie, nous sommes face à deux modèles de triplets (*V*, *Vion*, *Vionner*).

L'un d'eux (le modèle de triplets de la classe 1) regroupe les *Vionner* qui résultent d'un véritable chaînage *V ~ Vion > Vionner* :

- *V* est monosémique,
- *Vion* en est le seul dérivé abstrait (ou, du moins, le déverbal le plus fréquent),
- dans les cas où elle existait déjà en latin, la relation *V > Vion* est reconstituable en synchronie,
- *Vionner* et *V* sont synonymes.

L'autre classe (le modèle de triplets de la classe 2) comporte les triplets qui ne sont qu'apparents. **Vionner** et **V** ont un sens ou une construction syntaxique différente, **Vion** présentant lui-même une distorsion de sens, une spécialisation d'emploi par rapport à **V**.

Le tableau 10 résume ainsi d'un point de vue quantitatif les résultats présentés tout au long de cette étude.

- Nous remarquons que près de 43% des triplets relèvent de la classe 1, alors que plus de 20 % appartiennent à la classe 2. Dans presque 9 % des cas, **Vionner** a un comportement qui varie en fonction des contextes d'apparition, ce qui nous oblige à ranger le triplet auquel il appartient dans une classe intermédiaire. Enfin, 28 % des couples (**Vion**, **Vionner**) n'ont pas de verbe associé en français moderne.
- Dans chaque classe, le tableau distingue les relations (**V**, **Vionner**) immédiatement identifiables formellement, de celles qui font apparaître une différence importante entre **V** et le radical que l'on trouve dans **Vion** et **Vionner**.
- Enfin, il n'est pas étonnant de constater que les « vrais » triplets (i.e. ceux de la classe 1) qui ne présentent aucune anomalie formelle entre **V** et **Vion** comportent les deux-tiers (39 sur 59) des **Vion** d'origine française.

Classe du triplet	Caractéristiques	Quantité (Pourcentage)			Origine de Vion
Classe 1 (V et Vionner sont synonymes)	Vrais triplets, similitude formelle entre V et Vion	114	143	42,8	72 : latin 39 : français 3 : autre
	Vrais triplets, avec réajustement formel important entre V et Vion	29			26 : latin 3 : français
Classe 2 (V et Vionner ont un sens ou une structure syntaxique différent)	Faux triplets, similitude formelle entre V et Vion	34	68	20,4	24 : latin 8 : français 2 : autre
	Faux triplets, avec réajustement formel important entre V et Vion	34			30 : latin 2 : français 2 : autre
Classe 1 ou Classe 2 selon le contexte:	Triplets qui, selon les contextes, sont des vrais triplets ou des faux triplets, similitude formelle entre V et Vion	20	29	8,7	15 : latin 5 : français
	Triplets qui, selon les contextes, sont des vrais triplets ou des faux triplets, avec réajustement formel important entre V et Vion	9			7 : latin 2 : français
Pas (plus) de verbe, ou nom non déverbal		94		28,1	

Tableau 10 : Deux classes de triplets (**V**, **Vion**, **Vionner**)

5 Conclusion

Les données récoltées sur la Toile confirment l'existence de plusieurs motivations pour doubler le verbe (**V**) par une forme concurrente, **Vionner**, à partir du déverbal **Vion**. Cette recherche à grande échelle, réalisée à partir de 334 **Vionner** extraits de documents en ligne, replacés dans leur famille morphologique (**V**, **Vion**, **Vionner**), constitue le développement d'un travail initié dans (Namer, 2009 :231-236).

Il sera intéressant de tenter de reproduire ces résultats, validés pour le français, dans d'autres langues romanes, afin de vérifier si les motivations qui émergent en français ont le même impact dans ces langues. On peut noter, à ce sujet, qu'une analyse de la question a été proposée pour l'espagnol dans (Rainer, 1993: 692-693).

Une des questions qui reste en suspens est celle de la structure morphologique du verbe dénominal : on pourrait se demander pour quelle raison ce nouveau verbe résulte d'une opération de conversion, et non pas, par exemple, d'un procédé de suffixation. En effet, plusieurs travaux de morphologie basée sur l'usage, et d'inspiration psycholinguistique, s'accordent à considérer l'affixation (et donc la suffixation) comme le mode de formation le mieux partagé à travers les langues.

Parmi ces théories, la morphologie naturelle (Dressler, 1987) préconise une hiérarchie décroissante des procédés constructionnels en fonction de leur éloignement par rapport à un idéal de transparence morphotactique et morphosémantique (critère dit de diagrammaticité). La conversion est de ce fait moins *naturelle* que l'affixation. Nous pouvons remarquer, au passage, que ce classement des procédés fournit une justification théorique à la décision des locuteurs de privilégier **Vionner** au détriment de **V** lorsqu'ils verbalisent **Vion** : choisir **Vionner** revient en effet à maintenir la transparence formelle (SOUMISSIONNER/SOUMISSION versus SOUMETTRE) et donc sémantique entre **Vionner** et **Vion**.

Cependant, l'échelle des préférences universelles voudrait que le locuteur construise un déverbal suffixé de **Vion**, e.g. CONVERSATIONNISER, ou CONVERSATIONNIFIER. Or, l'emploi de ces formes est quasi-nul. Cela s'explique probablement par l'application de deux contraintes qui entrent en conflit avec la classification universelle idéale mentionnée ci-dessus.

La première est la contrainte de taille (Plénat, 2008), qui stipule que dans un mot construit du français, la base est idéalement dissyllabique, et le construit comporte donc trois syllabes. Or les **Vion** sont des noms construits, souvent au moins trisyllabiques. La formation de **Vionner** limite la portée de la violation de la contrainte de taille, puisqu'elle conserve la syllabation de la base, alors que la suffixation produit un verbe dont la taille syllabique est supérieure.

La seconde est liée à la pression du lexique existant (Burzio, 2007, Gaeta, 2007, Roché, 2007). Cette contrainte indique que dans l'inconscient du locuteur, les formes stockées dans le lexique (par exemple le TLF) exercent une pression sur la structure des formes qu'il produit. La pression lexicale peut se traduire de deux manières. Tout d'abord, le TLF n'enregistre que 3 formes en /joniz/ (IONISER, SEPTENTRIONISER, SECTIONNISER) et aucune en /jonifi/. En revanche, il existe 111 verbes en /ion/ construits par conversion. Parmi les noms de base, 49 sont eux même déverbaux (cf. tableau 1), les autres sont non construits (AVION/AVIONNER, LOTION/LOTIONNER). On est donc à la fois en présence d'une pression lexicale positive, qui entraîne le locuteur à construire **Vionner** sur **Vion**, et une pression lexicale négative, qui le pousse à éviter ***Vion(n)iser** ou ***Vion(n)ifier**.

L'interaction des contraintes, propre au français (taille, pression du lexique) et de la hiérarchie universelle des procédés constitue une ébauche de modélisation de ce phénomène de concurrence qui associe de façon extrêmement régulière, deux verbes (**V** et **Vionner**) à un nom suffixé par *-ion*. Il resterait maintenant à mesurer l'importance de ce phénomène en fonction de la RCL formatrice de noms déverbaux (suffixation en *-age*, *-ment*, *-ure*, *-ade*). Y a-t-il une corrélation entre le nombre de verbes (**VSfx**_{VERBE}) créés, et la productivité du procédé formant le nom de base **VSfx**_{NOM} ? Nous avons le sentiment que cela n'est pas le cas, et que malgré la faible productivité de la RCL-ion (notamment par rapport à celle de la RCL-age) seule la formation **Vion** > **Vionner** soit disponible. Cette hypothèse reste cependant à vérifier, et, si possible, à expliquer.

6 Références bibliographiques

- Aronoff, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge: The MIT Press.
- Bonami, O., Boyé, G., et Kerleroux, F. (2009). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. Dans *Aperçus de Morphologie du français*, eds. B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat. Paris: Presses Universitaires de Vincennes, 103-126.
- Burzio, L. (2007). Phonologically Conditioned Syncretism. Dans *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse*, eds. F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout. Somerville: Cascadilla Proceedings Project, 1-19.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. . Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Dal, G., Fradin, B., Grabar, N., Namer, F., Lignon, S., et Zweigenbaum, P. (2008). Quelques préalables au calcul de la productivité des règles constructionnelles et premiers résultats *1er Colloque Mondial de Linguistique Française*. Paris, 1587-1599.
- Di-Lillo, A. (1982). La morphologie des noms en -(t)-ion du français. *Cahiers de lexicologie* 43, 117-135.
- Dressler, W. U. (1987). Word Formation as part of natural morphology. Dans *Leitmotifs in Natural Morphology*, eds. W. U. Dressler, O. Panagl et W. U. Wurzel. Amsterdam: John Benjamins, 99-126.
- Fradin, B., et Kerleroux, F. (2003). Troubles with lexemes *3d Mediterranean Morphology Meeting (MMM3) (selected papers)*. Barcelona, 177-196.
- Fradin, B. (2008). Constraints on nominalization : a case study from French. Dans *Semantic features in derivational morphology*. University of Stuttgart,
- Gaeta, L. (2002). *Quando i verbi compaiono come nomi. Un saggio di morfologia naturale*. Milano: FrancoAngeli.
- Gaeta, L. (2007). Is analogy economic ? Dans *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes: Morphology in Toulouse*, eds. F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout. Somerville: Cascadilla Proceedings Project, 20-33.
- Gaffiot, F. (2000). *Le Grand Gaffiot - Dictionnaire Latin-Français*. Paris: Hachette.
- Grimshaw, J. (1990). *Argument Structure*. Cambridge (MA) / London: MIT Press.
- Hathout, N. (à paraître). Une analyse unifiée de la préfixation en anti-. Dans *Des Unités Morphologiques au Lexique*, ed. M. Roché. Paris: Hermès.
- Kleiber, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives. *Langages* 76, 77-94.
- Lipka, L. (2002). *English lexicology. Lexical structure, word semantics and word-formation*. Tübingen: Gunter Narr.
- Lipka, L. (2007). Lexical creativity, textuality and problems of metalanguage. Dans *Lexical Creativity, Texts and Contexts*, ed. J. Munat. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 3-12.
- Matthews, P. H. (1991). *Morphology (1st edition : 1974)*. Cambridge: Cambridge University.
- Namer, F. (2003). WaliM : valider les unités morphologiquement complexes par le Web (3ème Forum de Morphologie, 20-21 septembre 2002, Lille). Dans *Silicales 3 : les unités morphologiques*, eds. B. Fradin, G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat et M. Roché. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion, 142-150.
- Namer, F. (2009). *Morphologie, Lexique et TAL : l'analyseur DériF*: TIC et Sciences cognitives. London: Hermes Sciences Publishing.
- Plénat, M. (2008). Les contraintes de taille. Dans *Aperçus de Morphologie du français*, eds. B. Fradin, F. Kerleroux et M. Plénat. Paris: Presses Universitaires de Vincennes, 47-64.
- Poser, W. (1992). Blocking of Phrasal Constructions by Lexical Items. Dans *Lexical Matters*, eds. I. Sag, D. F. Fargas, A. Szabolcsi et F. Kiefer. Stanford: Stanford University, 111-130.
- Rainer, F. (1988). Towards a theory of blocking: the case of Italian and German quality nouns. *Yearbook of Morphology* 1987, 155-185.

- Rainer, F. (1993). *Spanische Wortbildungslehre*. Tübingen.
- Roché, M. (2006). Comment les adjectifs sont sémantiquement construits. *Cahiers de Grammaire* 30, 373-387.
- Roché, M. (2007). Logique lexicale et morphologie: la dérivation en -isme. Dans *Selected Proceedings of the 5th Décebrettes: Morphology in Toulouse*, eds. F. Montermini, G. Boyé et N. Hathout. Somerville: Cascadilla Proceedings Project, 45-58.
- Roché, M. (à paraître-a). Quelle morphologie? Dans *Des Unités Morphologiques au Lexique*, ed. M. Roché. Paris: Hermès.
- Roché, M. (à paraître-b). Propositions en morphologie lexicale. Dans *Carnets de grammaire* Toulouse: CLLE-ERSS, Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en Français contemporain ; examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*: Lexica. Paris: Champion.
- Tournier, J. (1985). *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris/Genève: Champion-Slatkine.
- Tribout, D. (à paraître). *Les conversions entre N et V en français*, Laboratoire de Linguistique Formelle Université Paris 7: Paris.

ⁱ Nous utilisons les conventions de notation telles que définies dans (Matthews, 1991) : les lexèmes sont notés en petites capitales et les mots-formes en italiques.

ⁱⁱ Pour (Bonami *et al.*, 2009), le radical 3 est celui utilisé pour l'imparfait. Dans les autres publications de Bonami et al., le radical de l'imparfait est noté thème 1, ce qui est plus conforme au fait qu'il s'agit du radical par défaut

ⁱⁱⁱ Sont regroupées dans cette catégorie les formes **Vion** sans verbe attesté, mais également les formes en *-ion* du TLF non construites ayant donné des **Vionner** telles que *légion/légionner, lampion/lampionner*, etc.

^{iv} Ce nombre correspond à l'ensemble des 334 **Vion** de notre corpus, privés des noms sans verbe apparenté en synchronie (cf. §.3.1.1).

^v Merci au relecteur anonyme pour nous avoir indiqué cet exemple

^{vi} WaliM utilise le service Yahoo !Search.